
L'attitude et la pratique des locuteurs francophones face à la nouvelle orthographe : la résistance de la double consonne dans la conjugaison des verbes en -eler et -eter

The attitude and practice of French speakers in the face of the new spelling: the resistance of the double consonant in the conjugation of verbs in -eler and -eter

Zuzana Puchovská



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/6251>

DOI : [10.4000/praxematique.6251](https://doi.org/10.4000/praxematique.6251)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Référence électronique

Zuzana Puchovská, « L'attitude et la pratique des locuteurs francophones face à la nouvelle orthographe : la résistance de la double consonne dans la conjugaison des verbes en -eler et -eter », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 07 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/6251> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6251>

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2021.

Tous droits réservés

L'attitude et la pratique des locuteurs francophones face à la nouvelle orthographe : la résistance de la double consonne dans la conjugaison des verbes en -eler et -eter

The attitude and practice of French speakers in the face of the new spelling: the resistance of the double consonant in the conjugation of verbs in -eler and -eter

Zuzana Puchovská

Introduction

- 1 En 2012, George Farid constate que « [...] depuis 1990, les rectifications orthographiques s'appliquent avec lenteur et dérangent aussi bien les enseignants que les médias et les éditeurs. Les étymologistes sont scandalisés de voir disparaître l'empreinte des mots français avec leur histoire et leur ascendance » (Farid, 2012 : 2061). Dans son article, George Farid propose le bilan de la mise en pratique de la nouvelle orthographe en France et dans les pays francophones après 21 ans d'existence, bilan qui montre plutôt les réticences des locuteurs francophones à employer les nouvelles graphies. Son propos peut s'expliquer par l'observation de Marinette Matthey, à savoir que les tentatives pour changer ou pour alléger l'orthographe française échouent depuis 200 ans (Matthey, 2019). En effet, selon cette auteure, la dernière tentative de réforme de l'orthographe en 1990 n'échappe pas vraiment à l'accueil mitigé des locuteurs francophones et il semblerait que son application après 30 ans d'existence ne soit pas réellement suivie. Même si les programmes scolaires officiels sont enfin rédigés selon la nouvelle orthographe ainsi que les manuels scolaires – ce qui, d'ailleurs, n'était pas

encore le cas en 2008 au moment où le ministère de l'Éducation nationale demandait qu'on enseigne la nouvelle orthographe au primaire, mais ce que le ministère n'a fait qu'en 2015 (Matthey, 2019 : 4) – l'ancienne orthographe résiste et coexiste visiblement avec les nouvelles graphies recommandées. Par conséquent, la situation actuelle concernant la forme écrite du français et de sa maîtrise par les locuteurs francophones s'avère particulièrement complexe dans la mesure où deux types de variations graphiques s'installent dans la conscience des locuteurs-scripteurs.

- 2 Il s'agit de deux variations graphiques licites, autorisées par les personnes compétentes, à savoir, d'une part, les graphies relevant de l'ancienne et de la nouvelle orthographe, et d'autre part, la faute d'orthographe, une variation graphique sanctionnée par le corps enseignant, mais aussi par ceux qui permettent l'accès au travail. Or, comme le constate Marinette Matthey, la variation graphique autorisée et la variation graphique sanctionnée pourraient très facilement fusionner (2019 : 6) :

L'œil et le cerveau s'habituent à cet état de fait d'une manière qui semble inéluctable. Les variantes telles que *le maintient des acquis, l'entretien est gratuit, le permet de chasse, je pari qu'il va gagner*, etc. se diffusent massivement. La fréquence de ces erreurs constitue autant d'occasions d'apprentissages incidents, ou non prévus, qui vont permettre à ces formes de passer en production.

- 3 L'objectif principal du présent article est précisément de nous interroger sur les deux types de variation graphique mentionnés, d'un côté d'observer la pratique écrite des locuteurs francophones concernant l'application véritable des rectifications orthographiques de 1990 et de l'autre côté de réfléchir sur la faute d'orthographe que la coexistence de la nouvelle et de l'ancienne graphie pourrait engendrer. L'analyse fréquentielle de la morphologie des verbes du premier groupe se terminant en *-eler* et *-eter* qui, selon les nouvelles recommandations, ne redoublent plus la consonne *-l-* ou *-t-* (sauf *appeler* et *jeter* et leurs dérivés)¹, nous servira de point d'appui et permettra de mieux saisir le comportement linguistique des locuteurs francophones face à la rectification de l'orthographe. Cette analyse se fonde sur les résultats des requêtes effectuées dans le corpus web *Araneum Francogallicum Maximum*², corpus linguistique textuel dont la spécificité réside dans le fait que les textes issus de l'internet permettent la création de corpus très grands, mais surtout très riches en variété de types de textes, en variété de genres et domaines thématiques ainsi qu'en variété de registres de la langue en question. Ajoutons que les corpus web permettent en outre d'observer le comportement linguistique des locuteurs sur un échantillon humain très varié et difficilement identifiable quant à l'âge, le sexe, le degré d'éducation des locuteurs ou bien les caractéristiques sociales et professionnelles. Il est d'ailleurs impossible, pour ce type de corpus, de définir le nombre de locuteurs dont les productions écrites seront analysées pour les besoins de cet article. Par conséquent, pour ce qui est de notre réflexion, nous nous focaliserons uniquement sur les données linguistiques recueillies dans le corpus, nous ne prendrons pas en considération les caractéristiques des locuteurs et leur nombre, ce qui mettra en avant une vision plus générale du comportement linguistique des locuteurs francophones.
- 4 Avant de commenter et d'interpréter les résultats concernant le groupe de verbes choisi, nous proposons d'entrer dans la problématique par l'analyse des collocats que le corpus *Araneum Francogallicum Maximum* établit avec les termes *orthographe*, *nouvelle orthographe* et *rectifications orthographiques*, ce qui nous amènera à nous interroger sur l'attitude des locuteurs vis-à-vis de cette tentative officielle de 1990 d'aménagement de l'orthographe française.

1. Les locuteurs francophones et la (nouvelle) orthographe

- 5 Il est évident que définir la notion d'*orthographe* n'est pas une tâche simple d'autant plus qu'aujourd'hui, nous opérons pour la langue française avec les deux notions d'*ancienne orthographe* et de *nouvelle orthographe*, ce qui complexifie la recherche d'une définition précise. De plus, l'orthographe est une notion dont l'explication ne s'arrête pas avec les recherches linguistiques, mais à laquelle contribuent aujourd'hui largement les études sociologiques ou psychologiques. Pour être brève, nous dirons avec Dominique Dupriez qu'il n'est plus de rigueur d'envisager l'orthographe comme la seule manière correcte d'écrire le mot, mais que l'orthographe devrait désigner aujourd'hui « les différentes manières d'écrire un mot qui sont considérées comme correctes » (Dupriez, 2018 : 14). Il est vrai également que l'orthographe, selon Michel Masson (1991), est une invention humaine et que cette invention évolue sans ou avec la participation consciente de l'homme. En effet, pour Bernard Cerquiglini (1996), l'orthographe moderne naît de la graphie de l'ancien français, elle « peut se transformer pour mieux servir les fonctions que l'écrit est amené à remplir au fur et à mesure que la demande sociale évolue » (Fayol & Jaffré, 2016 : 4). L'aspect évolutif de l'orthographe et le besoin de l'adapter aux réalités linguistiques actuelles sont systématiquement soulignés dans les travaux de Chantal Constant ainsi que par le *Conseil supérieur de la langue française*, ce qui justifie finalement la coexistence de l'ancienne et de la nouvelle graphie en français contemporain :

En allégeant la langue de ces formes complexes, le Conseil supérieur de la langue française et l'Académie ont su montrer qu'ils étaient capables de s'adapter à notre époque et qu'ils étaient soucieux de faciliter l'accès de l'écriture à tous. (Dupriez, 2018 : 22)

- 6 La notion d'orthographe renvoie donc très fortement à l'écriture et notamment à son apprentissage qui est étroitement lié à des notions telles que *maîtrise de l'orthographe*, *faute d'orthographe* ou encore *échec scolaire*. Avec le concept d'*imaginaire linguistique*, travaillé depuis 1982 par Anne-Marie Houdebine-Gravaud³, concept qui étudie le rapport des usagers, sujets parlants, à leur langue, leurs sentiments linguistiques, « leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique » (Houdebine-Gravaud, 2002 : 11), nous pouvons nous interroger sur le rapport que les locuteurs français et francophones se construisent avec l'orthographe et plus spécifiquement avec la nouvelle orthographe.

1.1. L'imaginaire linguistique autour du mot *orthographe*

- 7 Si l'on s'interroge sur le rapport ou bien l'attitude des usagers concernant la notion d'orthographe, le corpus web Araneum Francogallicum Maximum⁴ (ci-après AFM) peut nous fournir un certain aperçu de la représentation linguistique que les locuteurs se créent au fur et mesure de leur apprentissage, mais aussi de leur vécu avec la forme écrite du français. La complexité de l'orthographe française et les difficultés qui en résultent quant à sa bonne maîtrise ne font aucun doute pour les locuteurs. Cette complexité de l'orthographe française s'explique notamment par ce que Nina Catach

(1973) a nommé *plurisystème graphique* ou bien *système des systèmes* qui met en rapport les phonèmes, la morphologie et le lexique. Les difficultés que peuvent ressentir les scripteurs face à l'orthographe française et les représentations plutôt défavorables de ce phénomène linguistique ont été largement étudiées par Agnès Millet (1990 et 1991) et peuvent émerger de la confusion que les locuteurs font entre l'orthographe et la grammaire ainsi que de la tension entre l'écrit et l'oral :

La pression normative de l'écrit sur l'oral, conjuguée à une vision orthographique des langues, aboutit semble-t-il à installer l'écrit-orthographe, non seulement comme norme unique de la langue, mais également comme système unique de représentations symboliques. L'écrit-orthographe devient la seule langue envisageable et envisagée : d'a-grammatical, l'oral est devenu impensable. (Millet, 1991 : 168-169)

- 8 En effet, si l'on interroge le corpus web AFM pour voir quels items, quels mots sont liés le plus fréquemment au mot *orthographe*, le premier mot qui apparaît dans la liste de collocats est précisément le mot *grammaire* et, parmi les 10 premiers mots, on voit d'autres mots qui relèvent du champ notionnel du mot *grammaire*, à savoir *syntaxe*, *conjugaison*, *grammatical* ou *ponctuation*, des mots que l'on rattache naturellement aussi à l'écrit⁵ :

Figure 1 : Les 10 premiers collocats du mot *grammaire*

Candidats de collocation

Page 1 Aller [Suivant >](#)

| | | Cooccurrence count | Candidate count | T-score | MI | logDice | |
|---|---|-------------------------------|----------------------------|----------------|-----------|----------------|--------|
| P | N | grammaire | 1,050 | 11,265 | 32.399 | 13.082 | 10.444 |
| P | N | faute | 2,917 | 75,080 | 53.994 | 11.820 | 10.076 |
| P | N | syntaxe | 338 | 6,867 | 18.380 | 12.161 | 9.092 |
| P | N | conjugaison | 207 | 5,897 | 14.383 | 11.674 | 8.455 |
| P | N | correcteur | 187 | 5,577 | 13.670 | 11.607 | 8.332 |
| P | N | grammatical | 142 | 4,211 | 11.912 | 11.616 | 8.043 |
| P | N | ponctuation | 126 | 2,964 | 11.222 | 11.950 | 7.976 |
| P | N | orthographe | 189 | 13,425 | 13.737 | 10.355 | 7.849 |
| P | N | corriger | 311 | 40,424 | 17.610 | 9.484 | 7.564 |
| P | N | prononciation | 100 | 4,353 | 9.995 | 11.062 | 7.525 |

- 9 Le corpus AFM confirme ainsi l'idée que la première représentation que les locuteurs se font de l'orthographe française est associée à la grammaire et à tout le système grammatical de la langue ; cette association nourrit donc la confusion observée par Agnès Millet. À titre d'illustration, nous proposons trois exemples de la collocation *orthographe/grammatical* où la faute d'orthographe et l'erreur grammaticale se mélangent clairement :

[1] Soyez donc indulgents envers les fautes d'*orthographe* et les erreurs *grammaticaux*.

[2] Il est nécessaire de proscrire le langage oral, les abréviations, le jargon professionnel si l'entretien n'est pas avec un opérationnel et de corriger les fautes d'*orthographe* et les erreurs *grammaticales*.

[3] Bref, c'est insupportable de lire des textes truffés de fautes d'*orthographe*, *grammaticales*, à chaque phrase.

- 10 En deuxième position dans la liste de collocats, on constate le mot *faute* qui s'avère ainsi fortement associé à la notion d'orthographe, mais surtout à la représentation de la

norme et de la sanction qui en découlent. Nous avons parcouru notre liste de collocats et nous avons créé un tableau qui regroupe les termes se rattachant par l'intermédiaire du terme *orthographe* et également à la notion de *faute*, tableau qui semble déterminer l'imaginaire linguistique que les locuteurs se créent par rapport à l'orthographe française, mais également leurs attitudes et ressentis :

Tableau 1 : Le champ lexical autour des notions d'*orthographe* et de *faute*

| Performances des locuteurs face à l'orthographe | | Ressenti face à l'orthographe | à l'Impératif |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Incompétence liée à la faute : bourrer de fautes truffer de fautes fautes de frappe correction de fautes faute grossière énorme faute Incompétence orthographe : déplorable mauvaise défaillant ne pas être parfait en nul en catastrophique pitoyable difficulté avec méconnaissance de trouble négliger son se tromper | Compétence en orthographe : impeccable irréprochable excellent soigné doué en | excuser désoler pardonner pardon | corriger soigner vérifier correct utiliser correcteur utiliser vérificateur attention respecter relire faire gaffe à améliorer faire un effort faire progresser revoir éviter surveiller avoir un minimum de |

- 11 À partir de ce tableau, il est évident que l'imaginaire linguistique autour de l'orthographe française se construit autour des représentations indiquant surtout l'incompétence des locuteurs en orthographe et les impératifs qui visent la remédiation de cette incompétence. On remarque que la représentation de la compétence en orthographe est minimale au niveau de la fréquence et du nombre d'occurrences. L'attitude des locuteurs vis-à-vis de leur pratique de l'orthographe se réduit quant à elle à un sentiment d'infériorité d'où les verbes d'excuse. Nous pensons donc que les collocats relevés en rapport avec l'orthographe montrent en général un état de malaise des locuteurs francophones avec l'écriture et une insécurité linguistique liée à la maîtrise ou plutôt à la non-maîtrise de l'orthographe, ce qui n'est en aucun cas une nouvelle constatation. Nous confirmons simplement l'observation de V. Conti et J.-F. de

Pietro qui insistent sur la difficulté liée à l'apprentissage de l'orthographe et les conséquences néfastes que la maîtrise défaillante de l'écrit peut avoir pour les locuteurs francophones, d'où, il nous semble, cet imaginaire linguistique dévalorisé de l'orthographe française :

L'orthographe est source d'importantes difficultés d'apprentissage pour les jeunes francophones. [...] La question de l'orthographe est d'une pertinence évidente dans le domaine de l'école. Une part importante du temps scolaire dédié au français est consacrée à son enseignement. Malgré cela, les résultats sont souvent considérés comme insatisfaisants et donnent lieu à diverses critiques visant l'école et ses méthodes d'enseignement ; l'orthographe demeure en outre une cause potentielle d'échec scolaire, pouvant avoir des répercussions sociales importantes. (Conti & de Pietro, 2019 : 2)

- 12 Dans cette situation, il est important de nous interroger sur le rôle que les rectifications de l'orthographe de 1990 pourraient avoir dans l'enseignement/apprentissage de l'orthographe, et si leur application aurait des influences positives sur la compétence orthographique des locuteurs francophones et sur l'image qu'ils se construisent de leurs propres performances en écriture.

1.2. L'imaginaire linguistique autour des termes *nouvelle orthographe* et *rectifications orthographiques*

- 13 En conséquence, nous avons cherché à voir si le corpus web AFM déterminerait les représentations des locuteurs francophones concernant les rectifications orthographiques et si un imaginaire linguistique particulier est construit autour de ces termes. Rappelons que les rectifications orthographiques ont suscité un grand débat entre les défenseurs de la nouvelle graphie et ses adversaires. Il faut d'abord dire que les rectifications orthographiques sont désignées dans la langue française par plusieurs expressions. Nous en avons relevé 11 parmi les plus fréquentes dans la littérature spécialisée. En soumettant toutes ces expressions à l'analyse fréquentielle dans le corpus AFM, nous avons constaté que c'est le terme *nouvelle orthographe* qui s'emploie le plus souvent dans la langue. Le tableau 2 ci-dessous résume nos requêtes :

Tableau 2 : Fréquence des termes désignant les rectifications orthographiques

| TERMES | FRÉQUENCE : nombre d'occurrences du terme dans AFM |
|---------------------------------|----------------------------------------------------|
| nouvelle orthographe | 1 489 |
| rectifications de l'orthographe | 393 |
| rectifications orthographiques | 369 |
| réforme orthographique | 251 |
| orthographe rectifiée | 241 |
| orthographe moderne | 193 |
| orthographe recommandée | 89 |

| | |
|---------------------------------|----|
| orthographe révisée | 41 |
| modifications orthographiques | 39 |
| orthographe moderne recommandée | 33 |
| aménagements orthographiques | 7 |

- 14 En analysant les résultats du tableau, nous pensons que l'adjectif *nouvelle* joue un rôle important dans la perception des changements orthographiques dans la mesure où les locuteurs accepteraient plus facilement ces changements. En fait, la *nouveauté*, l'idée du *nouveau*, du progrès en quelque sorte, est généralement mieux appréhendée que l'idée de la *réforme*, de la *rectification* ou encore de la *recommandation*, termes plus pédagogiques ou directifs, qui sont d'ailleurs beaucoup moins fréquents dans le corpus. De même, il convient de dire que l'expression *nouvelle orthographe* s'oppose à l'expression *ancienne orthographe*, comme si l'on créait deux formes écrites du français. Concernant les collocations que le corpus web AFM établit pour le terme *nouvelle orthographe* en comparaison avec le terme *rectifications orthographiques*, on peut constater une certaine spécialisation du terme dans le domaine d'enseignement/apprentissage, terme associé beaucoup plus aux institutions et ouvrages qui mettent en place la nouvelle graphie. Par contre le terme *rectifications orthographiques* reste fortement lié à l'idée de directives et de recommandations, beaucoup plus que le terme *nouvelle orthographe*. Les collocats les plus pertinents sont présentés dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Collocats avec le terme *nouvelle orthographe* et *rectifications orthographiques*

| Nouvelle orthographe | | Rectifications orthographiques |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------|
| Enseignement/apprentissage | Institution/Ouvrage | Directives/recommandations |
| conjugaison | RENOUVO | préconiser |
| dictée | Michel Rius | recommander |
| rédigé en | Dominique Dupriez | approuver |
| simplifier | ANO | conformément à |
| règles | Chantal Constant | appliquer |
| enseigner / prioritairement | Larousse | application |
| enseignement | Dictionnaire | adopter |
| manuel scolaire | Académie | invité à utiliser |
| exercice | | tenir compte de |

- 15 Pour dire vrai, nous nous attendions à différents types de collocats avec les termes choisis, collocats qui reflèteraient justement le grand débat autour de la réforme de l'orthographe, qui apporteraient plus de qualificatifs ou bien d'expressions évaluatives. Nous remarquons qu'il s'agit ici de collocats axiologiquement peu significatifs comme si l'imaginaire des locuteurs francophones était neutre concernant les aménagements

orthographiques ou bien comme s'ils ne s'y intéressaient pas plus que nécessaire. C'est la constatation d'Anna Ewig qui se cacherait derrière notre recherche :

La connaissance même de cette réforme de 1990 demeure jusqu'à aujourd'hui partielle au sein de la société française, non seulement pour la moyenne des francophones mais aussi pour les élèves et enseignants, soit les deux groupes de la population les plus directement concernés par l'apprentissage de l'orthographe. (2018 : 72)

- 16 De même, si l'on regarde l'environnement syntaxique proche des deux termes, nous nous apercevons qu'ils ne s'entourent pas d'éléments évaluatifs particuliers. Le terme *nouvelle orthographe* entre très souvent dans les constructions attributives et le terme *rectifications orthographiques* est accompagné de participes passés relevant de la construction passive. Pour les deux termes, nous avons analysé également le prédicat. Dans les tableaux 4 et 5 ci-dessous, nous proposons les occurrences les plus pertinentes de nos requêtes :

Tableau 4 : Environnement syntaxique proche du terme *nouvelle orthographe*

| Nouvelle orthographe est + attribut | Nouvelle orthographe + verbe |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| recommandée | |
| moderne | simplifie (langue française / trait d'union) |
| une source d'erreurs | apporte (plus de cohérence, des corrections) |
| ignorée | supprime (accent) |
| plus logique | préconise (graphie sans accent) |
| une invitation (à écrire de façon plus régulière) | élimine (des anomalies) |
| appliquée | est en grande partie passée aux oubliettes |
| acceptée | est devenue la référence |
| enseignée | |

Tableau 5 : Environnement syntaxique proche du terme *rectifications orthographiques*

| Rectifications orthographiques + verbe | Rectifications orthographiques + participe passé |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| préconisent (la régularisation des mots) | |
| recommandent (l'utilisation, écrire) | proposées |
| visent (à simplifier) | publiées |
| tentent (d'introduire un peu plus de cohérence) | adoptées |
| simplifient (l'orthographe du français) | recommandées |
| expliquent (la façon, écrire) | approuvées |
| affectent (entre 2 000 mots) | promulguées |

- 17 Les contextes linguistiques proches⁶ soulignent simplement l'existence de la nouvelle graphie en français (elle est *promulguée, publiée, approuvée, adoptée, acceptée, proposée,*

appliquée, est devenue la référence, enseignée). D'une part, on peut également voir *certains avantages* qui reviennent dans ces contextes : la nouvelle orthographe est *moderne, plus logique, une invitation à la régularité, elle simplifie, apporte plus de cohérence*, mais d'autre part, on constate que la nouvelle orthographe est *ignorée* et qu'elle est *en grande partie passée aux oubliettes*, en fait, c'est le constat de son application mitigée. Enfin, les verbes tels que *recommander, viser, tenter, préconiser, affecter* déterminent l'*utilisation non obligatoire* de la nouvelle orthographe. Ainsi, nous nous permettons de dire que l'imaginaire linguistique que l'on se construit autour des modifications orthographiques reflète le véritable vécu des locuteurs francophones avec ce phénomène : ni pour ni contre, ils ont une certaine connaissance de la nouvelle orthographe, mais ils se soucient davantage de l'orthographe tout court et de leur capacité ou incapacité à la maîtriser, comme on a pu voir plus haut avec les collocations du mot *orthographe*. Dans quelle mesure la nouvelle orthographe aurait des influences sur cette maîtrise, cela reste à déterminer. Dans la seconde partie de notre article, nous réfléchissons sur la pratique effective des locuteurs francophones concernant les verbes en *-eler* et *-eter* et sur l'éventuel impact que la nouvelle graphie pourrait y avoir.

2. Les locuteurs francophones et les verbes en *-eler* et *-eter*

- 18 La complexité de la conjugaison des verbes qui se terminent en *-eler* et *-eter* est bien connue, notamment à cause de l'incertitude par rapport aux verbes qui redoublent la consonne *l* ou *t* devant la syllabe qui porte le *e* caduc. Citons à titre d'exemple la grammaire de Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon usage*, 14^e édition :

Cependant, les verbes en *-eler* et *-eter* connaissent deux procédés graphiques : *Appeler* (et *rappeler*), *chanceler*, *renouveler*, *ruisseler*, *jeter* et les verbes de sa famille redoublent le *l* ou le *t* devant une syllabe contenant un *e* muet [...]. *Celer*, *geler*, *peler*, *acheter* et les verbes de leurs familles prennent un accent grave sur le *e* devant une syllabe contenant un *e* muet [...]. Pour les autres verbes, il y a beaucoup d'hésitations, dans les dict. et/ou dans l'usage. (Grevisse & Goosse, 2008 : 1019)

- 19 Nous voudrions souligner ici un point qui nous semble très important concernant la complexité orthographique de ce groupe de verbes ainsi que sa maîtrise par les locuteurs, à savoir que les verbes en *-eler* et *-eter* se caractérisent, même avant la réforme, par deux variations (procédés) graphiques posant des difficultés : pour un certain nombre de ces verbes, on hésite entre l'une ou l'autre variation, comme le constatent plus haut Grevisse et Goosse ainsi que Cécile Narjoux : « Pour les autres verbes, il règne dans l'usage une grande indécision » (2018 : 332). Il semble donc que c'est justement cette instabilité au sein des paradigmes morphologiques des verbes en *-eler* et *-eter* qui devient décisive pour les concepteurs des rectifications orthographiques :

Aussi le Conseil supérieur de la langue française a-t-il proposé d'adopter les **désinences -èle et -ète** pour tous les verbes en *-eler* et en *-eter* (sauf *jeter*, *appeler* et leur famille : je jette, j'appelle). (*ibid.*)

- 20 En effet, la conjugaison, peut-on dire aléatoire, des verbes en *-eler* et *-eter* ne facilite guère l'apprentissage de l'orthographe française qui est, selon Jaffré, certes l'orthographe la plus ancienne parmi les orthographe européennes, mais aussi celle avec de nombreux dysfonctionnements qui brouillent la relation entre compétences orthographiques et phonographiques (Jaffré, 2005). En 1990, le *Conseil supérieur de la*

langue française a vu également dans cette conjugaison trop incertaine la source de difficultés et a préféré appliquer les graphies *-èle* et *-ète* à tous les verbes en *-eler* et *-eter* sauf les deux exceptions déjà mentionnées :

Il existe deux procédés pour noter le « e ouvert », soit le redoublement de la consonne qui suit le e (exemple : **ruisselle**) ; soit le e accent grave, suivi d'une consonne simple (exemple : **harcèle**). Mais, quant au choix entre ces deux procédés, l'usage ne s'est pas fixé, jusqu'à l'heure actuelle : parmi les verbes concernés, il y en a peu sur lesquels tous les dictionnaires sont d'accord. La graphie avec è présente l'avantage de ramener tous ces verbes au modèle de conjugaison de **mener** (il **mène**, elle **mènera**). (CSLF, 1990 : 11)

- 21 Or, il s'avère que cette simplification de la conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter* engendre un nouveau phénomène ou bien une nouvelle complexité orthographique de ces verbes liée à la coexistence de la nouvelle et de l'ancienne graphie mais liée également au concept de la faute d'orthographe. Nos requêtes menées dans le corpus AFM indiquent qu'actuellement, on aurait trois types de verbes en *-eler* et *-eter*. Il s'agit premièrement des *verbes à deux variantes graphiques autorisées* de type *ruisseler* et *cliqueter*, variantes dont l'usage reste libre sachant que la nouvelle graphie est recommandée. Deuxièmement, on constate des *verbes-modèles à une variante graphique autorisée* de type *geler* et *acheter*, variante qui porte l'accent grave et sur laquelle les autres verbes se sont alignés. Les autres graphies, parmi lesquelles la graphie avec la double consonne que nous avons pu relever dans le corpus, sont évidemment considérées comme des fautes d'orthographe. Il y a finalement les *verbes-exceptions à une variante graphique autorisée*, *jeter* et *appeler* et leurs dérivés, verbes qui fonctionnent désormais comme l'exception à la règle instaurée par les rectifications orthographiques de 1990. Ces verbes montrent pourtant, eux aussi, plusieurs graphies fautives, parmi lesquelles la graphie avec l'accent grave, et cela malgré leur usage réputé stable et conscient. Dans ce qui suit, nous présenterons et commenterons plus en détail les trois groupes de verbes.

2.1. Les verbes à deux variantes graphiques autorisées de type *ruisseler* et *cliqueter*

- 22 Ce qui nous intéresse pour ce type de verbes du groupe en *-eler* et *-eter*, c'est précisément dans quelle mesure les recommandations du *Conseil supérieur de la langue française* s'appliquent dans l'usage et la pratique linguistique des locuteurs francophones. Dans son article « Le *Bescherelle* intègre la nouvelle orthographe », Chantal Constant (2007) explique que les rectifications de l'orthographe organisent mieux le système orthographique français en réduisant par exemple des listes trop longues d'exceptions à mémoriser ou en favorisant une cohérence plus grande d'un dictionnaire à l'autre. La nouvelle édition du *Bescherelle* réorganise donc les tableaux de conjugaison pour les verbes en *-eler* et *-eter* afin de rendre leur apprentissage plus efficace :

Les verbes *appeler* et *jeter*, qui renvoyaient au même tableau, sont maintenant distingués, pour plus de clarté ; il en est de même pour *modeler* et *acheter*, qui ont tous deux leur propre tableau. Avec la nouvelle orthographe, plus besoin de se demander si on écrit *tu harcelles* ou *tu harcèles*. La seconde forme est celle qui est recommandée. [...] Voilà une conjugaison beaucoup plus régulière, avec une liste d'exceptions beaucoup plus réduite. (Constant, 2007 : 37)

- 23 L'explication de la conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter*, selon la nouvelle orthographe, est désormais également intégrée dans la *Grammaire méthodique du français*, grammaire de référence pour la langue française, où les auteurs présentent ce groupe de verbes d'abord dans leur fonctionnement régulier : « les verbes en *-eler* et *-eter* prennent un accent grave sur l'è prononcé [ɛ] quand la syllabe suivante contient en *e* caduc » en soulignant ensuite les deux exceptions : « les verbes *jeter* (et sa famille) et *appeler* (*rappeler*) redoublent la consonne *-t-* ou *-l-* devant un *-e-* caduc » (Riegel *et al.*, 2016 : 478-479). Il semble donc que suivre les recommandations officielles ne soit plus aujourd'hui une affaire ardue et que les locuteurs francophones puissent même voir dans cette réorganisation des tableaux de conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter* un avantage et une facilité non négligeables. Or, les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* ajoutent une note bien intéressante qui reflète, nous pensons, cette attitude mitigée des locuteurs francophones vis-à-vis de la réforme de l'orthographe :

N.B. Nous rappelons que **nous nous sommes efforcés d'appliquer**⁷ dans cet ouvrage les *Rectifications de l'orthographe* de 1990. Avant les *Rectifications*, la plupart des verbes en *-eter* et *-eler* redoublaient la consonne *-t-* ou *-l-* devant un *-e-* caduc. (*ibid.*)

- 24 En effet, le verbe *s'efforcer* est ici significatif car il montre clairement que pour appliquer les nouvelles graphies, il faut des efforts ou bien « mettre en œuvre toutes les capacités, tous les moyens dont on dispose pour atteindre un but précis, pour vaincre une résistance ou surmonter une difficulté⁸ ». Les requêtes effectuées dans le corpus web AFM montrent que les locuteurs francophones ont une tendance à ne pas appliquer les recommandations officielles de la nouvelle orthographe, comme s'il leur fallait justement plus d'efforts pour les suivre, pour utiliser tout simplement la nouvelle graphie :

Tableau 6 : La comparaison de la fréquence des nouvelles et anciennes graphies des verbes en *-eler* et *-eter*

| Ancienne orthographe | | Nouvelle orthographe | |
|---------------------------------------|--------------|-------------------------------------|-----------|
| Graphie <i>-tt-</i> | Fréquence | Graphie <i>-ète</i> | Fréquence |
| cliquette/feuillette/décachette | 112/3 876/71 | cliquète/feuilleète/décachète | 50/276/0 |
| cliquettes/feuillettes/décachettes | 1/39/0 | cliquètes/feuilleètes/décachètes | 1/11/0 |
| cliquettent/feuillettent/décachettent | 110/335/6 | cliquètent/feuilleètent/décachètent | 69/73/0 |
| feuilleettera/décachettera | 50/4 | feuilleètera/décachètera | 7/0 |
| feuilleetteront/décachetteront | 19/0 | feuilleèteront/décachèteront | 16/2 |
| feuilleetterait/décachetterait | 5/2 | feuilleèterait/décachèterait | 0/0 |
| feuilleetteraient/décachetteraient | 4/1 | feuilleèteraient/décachèteraient | 1/0 |
| Graphie <i>-ll-</i> | Fréquence | Graphie <i>-èle</i> | Fréquence |




| | | | |
|---------------------------------|--------------|--------------------------------|----------|
| ruisselle/épelle/ | 3 973/626 | ruissèle/épèle/ | 116/125 |
| renouvelle | 42 984 | renouvèle | 911 |
| ruisselles/épelles/renouvelles | 22/19/400 | ruissèles/épèles/renouvèles | 0/7/11 |
| ruissentent/épèlent/ | 1 322/131 | ruissèlent/épèlent/ | 75/25 |
| renouvellent | 12 555 | renouvèlent | 336 |
| ruissellera/épèlera/renouvèlera | 104/15/2 711 | ruissèlera/épèlera/renouvèlera | 14/0/104 |
| ruisselleront/épèleront/ | 56/4 | ruissèleront/épèleront/ | 5/2 |
| renouvelleront | 836 | renouvèleront | 26 |
| ruissellerait/épèlerait/ | 32/8 | ruissèlerait/épèlerait/ | 1/0 |
| renouvellerait | 455 | renouvèlerait | 17 |
| ruisselleraient/épèleraient/ | 16/1 | ruissèleraient/épèleraient/ | 0/0 |
| renouvèleraient | 117 | renouvèleraient | 6 |

- 25 Pour chaque type de verbes, nous avons choisi trois verbes comme échantillon aléatoire (pour les verbes en *-eter*, nous avons opté pour *cliqueter*, *feuilleter* et *décacheter* ; pour les verbes en *-eler*, *ruisseler*, *épeler* et *renouveler*). Nous avons recherché les graphies qui nous assuraient les résultats les plus significatifs, à savoir les formes homographes des 1^{re} et 3^e personnes du singulier et la 3^e personne du pluriel au présent. Pour le futur simple et le conditionnel présent, nous avons recherché uniquement les graphies de la 3^e personne du singulier et du pluriel. Il s'agit des formes les plus productives du paradigme, sauf pour le verbe *cliqueter* où les résultats pour le futur simple et le conditionnel présent ne se sont pas avérés pertinents à cause de leur fréquence quasi nulle dans le corpus. Nous avons recherché également la 2^e personne du singulier au présent pour voir comment les graphies se comportent avec cette personne verbale qui montre naturellement une fréquence plus basse que les autres formes. Les résultats révèlent très clairement la tendance à la non-application de la nouvelle graphie par les locuteurs francophones ; on peut donc constater une forte résistance de l'ancienne graphie, notamment pour les verbes qui sont employés le plus fréquemment en français standard, tels que les verbes *feuilleter* ou *renouveler* dont les résultats sont soulignés en jaune dans le tableau. Les figures 2 et 3 ci-dessous montrent la fréquence d'emploi des verbes retenus pour l'analyse :

Figure 2 : La fréquence des verbes en *-eter*

| lemma | Fréquence | Items: 3 Total frequency: 51,649 |
|------------------|-----------|-------------------------------------|
| P N feuilleter | 49,338 | |
| P N cliqueter | 1,315 | |
| P N décacheter | 996 | |

Figure 3 : La fréquence des verbes en *-eler*

| lemma | | Fréquence | Items: 3 Total frequency: 351,467 |
|-------|------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|
| P N | renouveler | 334,734 |  |
| P N | ruisseler | 12,067 |  |
| P N | épeler | 4,666 |  |

- 26 Ainsi, pour les verbes *feuilleter* et *renouveler*, nous constatons que l'ancienne graphie n'est pas du tout en train de disparaître, au contraire c'est la nouvelle orthographe qui n'arrive pas à s'imposer. Or on peut observer la même chose pour les autres verbes : les nouvelles graphies sont représentées dans le corpus très faiblement et beaucoup plus souvent avec les résultats nuls que les graphies de l'orthographe traditionnelle. Nous voudrions pourtant souligner ici la notion de la *tendance d'emploi* de ces formes verbales car le corpus web contient un très grand nombre de textes qui peuvent être plus anciens que la date de parution des *Rectifications de l'orthographe* de 1990. Nous nous permettons néanmoins de poser qu'après 30 ans d'existence de la nouvelle orthographe, les verbes en *-eler* et *-eter* résistent toujours à la graphie réformée.

2.2. Les verbes-modèles à une variante graphique autorisée de type *geler* et *acheter*

- 27 Dans la situation actuelle concernant l'application de la nouvelle orthographe des verbes en *-eler* et *-eter*, il est important d'analyser la pratique linguistique des locuteurs francophones face aux verbes que l'on peut appeler *modèles* car c'est sur leur conjugaison que les autres verbes se sont alignés. Les verbes *geler* et *acheter* sont souvent cités comme formes modèles, nous les avons donc soumis à l'analyse fréquentielle dans le corpus AFM pour déterminer si les nouvelles graphies des verbes en *-eler* et *-eter* n'auraient pas un certain impact sur leur forme graphique. Nous avons donc lancé des requêtes consistant à confronter la *graphie autorisée* et deux *graphies non autorisées* (graphie avec la consonne redoublée et graphie sans diacritique) qui seraient considérées comme des fautes d'orthographe. Le tableau 7 ci-dessous montre d'intéressants résultats :

Tableau 7 : Variations graphiques des verbes *acheter* et *geler*

| Acheter | Geler | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|--------|------------------|-------|-------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|----------------|-------|----------------|----|-----------------|---|
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N achètent</td> <td>48,907</td> </tr> <tr> <td>P N achètent</td> <td>1,584</td> </tr> <tr> <td>P N achettent</td> <td>67</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N achètent | 48,907 | P N achètent | 1,584 | P N achettent | 67 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N gèlent</td> <td>2,179</td> </tr> <tr> <td>P N gelent</td> <td>47</td> </tr> <tr> <td>P N gellent</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N gèlent | 2,179 | P N gelent | 47 | P N gellent | 1 |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achètent | 48,907 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achètent | 1,584 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achettent | 67 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gèlent | 2,179 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gelent | 47 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gellent | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Frekvencia</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N achètera</td> <td>4,916</td> </tr> <tr> <td>P N achetera</td> <td>444</td> </tr> <tr> <td>P N achettera</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Frekvencia</u> | P N achètera | 4,916 | P N achetera | 444 | P N achettera | 7 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N gèlera</td> <td>486</td> </tr> <tr> <td>P N gelera</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>P N gellera</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N gèlera | 486 | P N gelera | 35 | P N gellera | 1 |
| <u>word</u> | <u>Frekvencia</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achètera | 4,916 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achetera | 444 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achettera | 7 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gèlera | 486 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gelera | 35 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gellera | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N achèterait</td> <td>1,969</td> </tr> <tr> <td>P N acheterait</td> <td>142</td> </tr> <tr> <td>P N achetterait</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N achèterait | 1,969 | P N acheterait | 142 | P N achetterait | 2 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N gèlerait</td> <td>216</td> </tr> <tr> <td>P N gelerait</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>P N gellerait</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N gèlerait | 216 | P N gelerait | 5 | P N gellerait | 1 |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achèterait | 1,969 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N acheterait | 142 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N achetterait | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gèlerait | 216 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gelerait | 5 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N gellerait | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | |

- 28 Pour obtenir des résultats pertinents, nous avons dû choisir les formes verbales qui ne seraient pas susceptibles de provoquer des erreurs d'analyse et que le corpus évaluerait sans ambiguïté comme formes verbales. C'est notamment les requêtes sur les formes de la 1^{re}, 2^e et 3^e personnes du singulier qui s'avèrent non pertinentes puisque sans diacritique ; le corpus les évalue comme participe passé, ce qui brouille considérablement les résultats. Pour ce type de verbes, nous avons surtout voulu savoir si la graphie avec le redoublement de la consonne *-t-* ou *-l-* ne ferait pas son apparition dans la pratique écrite des locuteurs francophones sous l'influence de la double conjugaison des autres verbes en *-eler* et *-eter*, si les rectifications orthographiques donc ne causeraient pas de confusion dans la conjugaison des verbes qui n'ont qu'une seule variation graphique autorisée. Comme nous pouvons le remarquer, la variante graphique autorisée domine largement la graphie avec le redoublement de la consonne, pour le verbe *geler*, il ne s'agit que d'une seule occurrence pour toutes les formes analysées. On peut dire, par conséquent, que la nouvelle graphie n'a pas un véritable impact sur la conjugaison des verbes modèles, cette stabilité se confirme également pour d'autres verbes de ce type tels que *haleter*, *fileter* ou *modeler* et *peler* ou encore par le tableau de conjugaison du verbe *acheter* et *geler* au singulier que nous avons construit à partir du corpus AFM en analysant la fréquence des formes avec la consonne redoublée, cette fréquence étant minimale :

Tableau 8 : Formes du singulier des verbes *acheter* et *geler*

| Acheter et geler | Fréquence |
|---------------------------------------------|------------------|
| Formes du singulier avec la double consonne | |

| | |
|-------------------------|--------|
| J'achette / Je gelle | 91 / 0 |
| Tu achettes / Tu gelles | 8 / 0 |
| Il achette / Il gelle | 6 / 2 |
| Elle achette / Il gelle | 5 / 0 |
| On achette / On achette | 40 / 0 |

- 29 En revanche, ce qui nous semble intéressant de noter, ce sont les graphies sans accent grave, sans diacritique donc, qui, notamment pour le verbe *acheter*, deviennent relativement fréquentes. Ce phénomène est évidemment propre aux textes informatiques où les locuteurs sont moins systématiques dans l'écriture des signes diacritiques. Dans cette perspective, nous pouvons être d'accord avec le propos de Marinette Matthey qui met d'une certaine manière en cause la dimension fautive de tout type de graphie non autorisée constatant que :

[...] aujourd'hui, la multiplication des textes de toute sorte sur différents types d'écrans, et notamment la diffusion d'écrits qui se substituent à la conversation orale en face à face, crée des conditions favorables pour interroger et mettre en cause le mythe de l'orthographe garante de la communication : des millions de personnes communiquent bel et bien par écrit en utilisant l'alphabet latin et des émojis divers sans se préoccuper outre mesure de la dimension ortho de la graphie. (Matthey, 2019 : 3)

- 30 Or, il faut admettre que la variante graphique non autorisée reste toujours très contraignante pour le locuteur-scripteur, ne lui laissant en fin de compte aucune liberté dans l'expression orthographique, comme le soulignent V. Conti et J.-F. de Pietro :

En effet, les usagères et les usagers ne disposent pas d'une réelle marge de liberté dans la mesure où l'orthographe est très fortement contrainte. Assimilée au moment de l'apprentissage scolaire, elle est si prescriptive que le moindre écart est rapidement sanctionné et les locuteurs et locutrices qui se sont approprié toutes ses règles et exceptions ont bien souvent développé en même temps des représentations fortement normées. (Conti & de Pietro, 2019 : 14-15)

- 31 Nous pensons que *ces représentations fortement normées* des locuteurs francophones de l'orthographe française sont l'une des raisons de la résistance, d'une part de l'ancienne orthographe concernant les verbes en *-eler* et *-eter* qui ont subi les aménagements graphiques, et d'autre part de la relative stabilité des verbes modèles ne subissant pas les potentielles interférences de la nouvelle orthographe.

2.3. Les verbes-exceptions à une variante graphique autorisée *jeter* et *appeler*

- 32 Quant aux verbes *jeter* et *appeler* qui sont devenus aujourd'hui, sous l'influence des rectifications orthographiques, des *exceptions* à la règle, nous constatons un fonctionnement similaire. Nous les avons également soumis à l'analyse fréquentielle dans le corpus AFM afin d'établir dans quelle mesure ces verbes seraient touchés par la nouvelle graphie. Le tableau 9 ci-dessous résume nos résultats :

Tableau 9 : Variations graphiques des verbes *jeter* et *appeler*

| Jeter | Appeler | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|--------|----------------|-----|----------------|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|-------------------|---------|------------------|-------|------------------|-----|
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N jettent</td> <td>30,970</td> </tr> <tr> <td>P N jetent</td> <td>258</td> </tr> <tr> <td>P N jètent</td> <td>167</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N jettent | 30,970 | P N jetent | 258 | P N jètent | 167 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N appellent</td> <td>147,764</td> </tr> <tr> <td>P N appellent</td> <td>1,316</td> </tr> <tr> <td>P N appèlent</td> <td>201</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N appellent | 147,764 | P N appellent | 1,316 | P N appèlent | 201 |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jettent | 30,970 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jetent | 258 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jètent | 167 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appellent | 147,764 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appellent | 1,316 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appèlent | 201 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N jettera</td> <td>4,374</td> </tr> <tr> <td>P N jetera</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>P N jètera</td> <td>14</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N jettera | 4,374 | P N jetera | 96 | P N jètera | 14 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N appellera</td> <td>24,287</td> </tr> <tr> <td>P N appelerà</td> <td>1,543</td> </tr> <tr> <td>P N appèlera</td> <td>38</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N appellera | 24,287 | P N appelerà | 1,543 | P N appèlera | 38 |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jettera | 4,374 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jetera | 96 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jètera | 14 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appellera | 24,287 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appelerà | 1,543 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appèlera | 38 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N jetterait</td> <td>1,873</td> </tr> <tr> <td>P N jeterait</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>P N jèterait</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N jetterait | 1,873 | P N jeterait | 33 | P N jèterait | 8 | <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>word</u></th> <th><u>Fréquence</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>P N appelleraït</td> <td>8,904</td> </tr> <tr> <td>P N appelerait</td> <td>610</td> </tr> <tr> <td>P N appèlerait</td> <td>17</td> </tr> </tbody> </table> | <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | P N appelleraït | 8,904 | P N appelerait | 610 | P N appèlerait | 17 |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jetterait | 1,873 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jeterait | 33 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N jèterait | 8 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <u>word</u> | <u>Fréquence</u> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appelleraït | 8,904 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appelerait | 610 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P N appèlerait | 17 | | | | | | | | | | | | | | | | |

- 33 Même si la variante graphique autorisée prévaut pour les deux verbes et se situe au même niveau que la variante autorisée des verbes-modèles, les variantes non autorisées présentent un phénomène particulier. Nous remarquons que la variante sans diacritique serait en quelque sorte une variante fautive de la graphie avec accent grave qui, à elle seule, représente déjà une faute d'orthographe. On pourrait dire que la graphie avec un seul *t* ou *l* s'installe doucement dans la conscience linguistique des locuteurs francophones qui se sentent en fait libres, en s'exprimant dans l'espace virtuel, d'omettre le signe diacritique pour cette forme graphique. De même, on peut se demander, en effet, si cette graphie sans accent n'est qu'un simple oubli de la seconde consonne, ce qui signale seulement une autre variation graphique fautive. Nous pensons que c'est plutôt l'omission de l'accent qui engendre la graphie en question et que nous sommes ici en présence d'une éventuelle interférence de la nouvelle graphie avec la graphie ancienne. Il sera donc intéressant, et surtout important, d'observer plus minutieusement le contact de la nouvelle orthographe avec l'ancienne orthographe et d'analyser les influences que cette coexistence semble avoir sur les graphies considérées aujourd'hui comme correctes. Enfin, il est évident que l'orthographe française, en tant que phénomène vivant et évolutif, nous préparera dans l'avenir encore bien des surprises, graphiques ou autres, qui susciteront des débats passionnants.

Conclusion

- 34 Après 30 ans d'existence, nous dirons que les rectifications orthographiques soulèvent autant de questions et de réflexions qu'au moment de leur formulation officielle en

1990, et leur application semble toujours hésitante. Nos analyses dans le corpus web AFM montrent que les locuteurs francophones sont plus préoccupés par leurs compétence et performance en orthographe tout court que par l'utilisation consciente et systématique de la nouvelle graphie. En effet, les recommandations officielles concernant les verbes en *-eler* et *-eter* ne sont pas réellement suivies, le corpus signale une tendance au redoublement de la consonne dans le paradigme morphologique de ces verbes. La faute d'orthographe, en tant que variante graphique sanctionnée par la société, reste très fortement gravée dans la conscience et le vécu des locuteurs et ne permet pas, nous pensons, d'employer la nouvelle graphie plus librement. C'est comme si nous étions obligés d'apprendre encore une fois les règles d'orthographe, obligés d'apprendre une nouvelle écriture. Il se peut donc que l'imaginaire linguistique dévalorisant notre compétence orthographique, cette insécurité linguistique, freine la stabilisation de la nouvelle graphie dans l'usage du français écrit, graphie qui, de plus, semble agir sur l'orthographe des mots auxquels les rectifications ne s'appliquent pas.

BIBLIOGRAPHIE

- BENKO, V., BUTAŠOVÁ, A., & PUCHOSKÁ, Z. (eds.), 2019, *Webové korpusy Aranea. Učebnica pre učiteľov jazykov, prekladateľov, tlmočníkov, filológov a študentov filologických odborov*, Bratislava, Univerzita Komenského.
- CATACH, N., 1973a, « La structure de l'orthographe française », *La Recherche* 4, 949-956.
- CATACH, N., 1973b, « Que faut-il entendre par système graphique du français ? », *Langue française* 20, 30-44.
- CERQUIGLINI, B., 1996, *Le roman de l'orthographe. Au paradis des mots, avant la faute 1150-1694*, Paris, Hatier.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1990, Rapport du Conseil supérieur de la langue française. Rectifications de l'orthographe. Journal officiel de la République française. Documents administratifs n° 100, 6 décembre, [En ligne], consulté le 27 juillet 2020, URL : www.academie-francaise.fr/langue/orthographe/c.html
- CONSTANT, Ch., 2007, « Le Bescherelle intègre la nouvelle orthographe », *Pédagogie collégiale* 20, 36-38.
- CONTI, V. & de PIETRO, J.-F., 2019, « Vers une orthographe au service des élèves », *Orthographe* 3, [En ligne] consulté le 27 juillet 2020, URL : <https://www.forumlecture.ch/archiv.cfm?issue=3&year=2019>
- DUPRIEZ, D., 2018, *La nouvelle orthographe en pratique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- EWIG, A., 2018, « Le rôle de la presse dans la discussion de la réforme de l'orthographe française. », *Circula* 7 [En ligne], consulté le 22 octobre 2020, URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1065816ar>
- FARID, G., 2012, « La "nouvelle orthographe", 21 ans plus tard », 3^e Congrès mondial de linguistique française – CMLF 2012, SHS Web of Conferences [En ligne], consulté le 27 juillet 2020,

URL : https://www.shsconferences.org/articles/shsconf/abs/2012/01/shsconf_cmlf12_000018/shsconf_cmlf12_000018.html

FAYOL, M. & JAFFRÉ, J.-P., 2016, « L'orthographe : des systèmes aux usages », *Pratiques*, 169-170, [En ligne] consulté le 27 juillet 2020, URL : <https://journals.openedition.org/pratiques/2984>

GREVISSE, M., & GOOSSE, A., 2008, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M. (éd.), 2002, *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.

HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M. 1982, « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », *Le français moderne. La norme, concept sociolinguistique* 1, 2-51.

JAFFRÉ, J.-P., 2005, « L'orthographe du français, une exception ? », *Le français d'aujourd'hui* 1 [En ligne], consulté le 27 juillet 2020, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2005-1-page-23.htm>

MASSON, M., 1991, *L'orthographe : guide pratique de la réforme*, Paris, Le Seuil.

MATTHEY, M., 2019, « Variation orthographique : réflexion sur un oxymore », *Orthographe* [En ligne] 3, consulté le 27 juillet 2020, URL : <https://www.forumlecture.ch/archiv.cfm?issue=3&year=2019>

MILLET, A., 1991, « Au cœur des confusions entre l'écrit et l'oral : les représentations de l'orthographe », *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* 3 [En ligne], consulté le 22 octobre 2020, URL : https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1991_num_3_1_2024

MILLET, A., LUCCI, V., & BILLIEZ, J., 1990, *Orthographe mon amour*, Grenoble, PUG.

NARJOUX, C., 2018, *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch., & RIOUL, R., 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

NOTES

1. « L'emploi du e accent grave pour noter le son « e ouvert » dans les verbes en **-eler** et en **-eter** est étendu à tous les verbes de ce type. On conjugue donc, sur le modèle de **peler** et d'**acheter** : elle **ruissèle**, elle **ruissèlera**, j'**époussète**, j'**étiquète**, il **époussètera**, il **étiquètera**. On ne fait exception que pour **appeler** (et **rappeler**) et **jeter** (et les verbes de sa famille), dont les formes sont les mieux stabilisées dans l'usage. » (Rapport du conseil supérieur de la langue française. *Rectifications de l'orthographe. Documents administratifs. Journal Officiel de la République française. N° 100. 6-12-1990 (JODA n° 100/90)*. [En ligne], consulté le 23 octobre 2020. URL : www.academie-francaise.fr/langue/orthographe/c.html

2. Les corpus web Aranea sont en accès libre sur <http://aranea.juls.savba.sk/> ou <http://unesco.uniba.sk/>. Les corpus web Aranea existent en trois volumes : le corpus appelé « Minus » contient 120 millions d'items, le corpus « Maius » en comporte 1.2 milliards et le volume du corpus « Maximum » varie selon les langues, pour le corpus « Araneum Francogallicum Maximum », il s'agit de presque 11 milliards d'items.

3. Le terme est utilisé pour la première fois dans HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M., 1982, « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », *Le français moderne. La norme, concept sociolinguistique* 1, 2 - 51.

4. Désormais, nous utiliserons l'abréviation AFM.

5. On peut voir que les résultats s'affichent en cinq colonnes dont les quatre premières indiquent les données statistiques sur : 1) la fréquence de l'apparition de la coexistence des deux collocats ;

2) la fréquence de la collocation elle-même ; 3) le coefficient T-score qui mesure l'importance fréquentielle de la collocation et 4) le coefficient MI (*mutual information*) qui mesure la combinaison linguistique des deux collocats et permet d'établir des collocations rares mais fortes. La dernière colonne montre les résultats selon le coefficient logDice qui représente un compromis statistique concernant les coefficients mentionnés (Benko et al., 2019 : 41 - 44). Nous prendrons désormais en considération les résultats du coefficient logDice.

6. Nous n'avons pas dépassé pour cette étude le cadre de la phrase où les termes en question apparaissent.

7. Nous soulignons.

8. Nous citons la définition du verbe *s'efforcer* du site CNRTL, consulté le 24 octobre 2020, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/efforcer>

RÉSUMÉS

La réflexion concernant les changements orthographiques de 1990 proposée dans cet article s'appuie sur l'observation et l'évaluation des données recueillies dans le corpus web Araneum Francogallicum. L'auteure propose d'abord d'étudier les environnements linguistiques des appellations qui désignent habituellement les changements officiels de l'orthographe tels que *rectifications orthographiques*, *nouvelle orthographe*, *orthographe moderne* ou *réformée*. Cette analyse permettra d'ouvrir la réflexion sur la ou les possibles attitudes des locuteurs face à la réforme orthographique du français. Ensuite, l'application concrète des recommandations officielles concernant l'écriture de la double consonne est analysée, en particulier la complexité orthographique de la conjugaison du premier groupe verbal où les verbes se terminant en *-eler* (*étinceler*, *épeler*, *ensorceler*, etc.) et en *-eter* (*étiqueter*, *cliqueter*, *feuilleter*, etc.) possèdent désormais une double conjugaison avec ou sans redoublement de la consonne. Les requêtes effectuées dans le corpus web Araneum Francogallicum ont pour objectif d'évaluer quelle variante graphique prévaut et dans quelle mesure la nouvelle orthographe s'applique en français.

The reflection concerning the orthographic changes of 1990 proposed in this article is based on the observation and evaluation of the data collected in the web corpus Araneum Francogallicum. The author first proposes to study the linguistic environments of appellations which usually designate official changes in spelling such as *rectifications orthographiques*, *nouvelle orthographe*, *orthographe moderne* or *réformée*. This analysis would make it feasible to open the reflection on the possible attitude of the speakers vis-à-vis the spelling reform of French. Then, the concrete application of the official recommendations concerning the writing of the double consonant is analyzed, in particular the orthographic complexity of the conjugation of the first verbal group where the verbs ending in *-eler* (*étinceler*, *épeler*, *ensorceler*, etc.) and in *-eter* (*étiqueter*, *cliqueter*, *feuilleter*, etc.) now have a double conjugation with or without a doubling of the consonant. The queries made in the Araneum Francogallicum web corpus aim to assess which graphic variant prevails and to what extent the new spelling applies in French.

INDEX

Mots-clés : orthographe, recommandations, Araneum Francogallicum, attitude, conjugaison, double consonne

Keywords : spelling, recommandations, Araneum Francogallicum, attitude, conjugation, double consonant

AUTEUR

ZUZANA PUCHOVSKÁ

Université Comenius de Bratislava (Slovaquie)